

CALENDRIER DES REUNIONS D'INFORMATION SUR LE CONGÉ VAE (Année 2010)

Modalités d'inscription : inscription obligatoire par téléphone au 05 62 26 87 24

Public : avoir déterminé le diplôme à valider et le certificateur (celui qui délivre le diplôme)
Le dossier de demande financement de congé VAE est remis au cours de la réunion.

Lieu : 53 Rue Devic - BP 14416 – 31405 TOULOUSE CEDEX 4
Entrée principale : 39 Rue Camille Desmoulins

Effectif : 20 maxi

Durée : 1 heure

JANVIER	Mercredi 06 à 14h30 Samedi 16 à 09h30
FEVRIER	Mercredi 10 à 09h30 Vendredi 26 à 14h30
MARS	Mercredi 17 à 14h30 Vendredi 19 à 09h30
AVRIL	Mercredi 07 à 09h30 Samedi 24 à 09h30
MAI	Mercredi 05 à 14h30 Vendredi 21 à 09h30
JUIN	Mercredi 02 à 09h30 Vendredi 18 à 14h30
JUILLET	Vendredi 09 à 09h30 Vendredi 23 à 09h30
AOUT	Vendredi 13 à 09h30 Mercredi 25 à 09h30
SEPTEMBRE	Mercredi 08 à 09h30 Mercredi 22 à 14h30
OCTOBRE	Samedi 02 à 09h30 Vendredi 22 à 09h30
NOVEMBRE	Mercredi 03 à 09h30 Vendredi 19 à 14h30
DECEMBRE	Vendredi 03 à 14h30 Mercredi 15 à 09h30



FONGECIF Midi-Pyrénées, 53 Rue Devic - BP 14416 – 31405 TOULOUSE CEDEX 4
Entrée principale : 39 Rue Camille Desmoulins
Tel : 05 62 26 87 87 - Télécopie : 05 62 26 87 81
Site Internet : www.fongecifmp.org

Contenu :

- qui est le FONGECIF Midi-Pyrénées ?
- qu'est ce que la VAE ?
- qu'est ce que le congé VAE ?

Définition

Conditions d'ancienneté

Durée

Demande d'autorisation d'absence auprès de l'employeur

- **la demande de prise en charge auprès du FONGECIF**

Les délais

Les pièces à joindre par le salarié

Les pièces à joindre par le certificateur

*L'examen et la prise en charge par la Commission Paritaire de Financement
et de Recours*

- **l'après VAE**